



REGROUPE LES GRANDS BLESSES DU RUGBY  
Siège Social : 18 Rue Edmond Michelet  
46200 SOUILLAC  
☎ 05 65 37 87 31 - Web : [www.res.asso.fr](http://www.res.asso.fr)  
C.C.P. 9 586 82 P Bordeaux

## - FICHE FRAIS DE DÉPLACEMENT -

NOM & PRENOMS : .....

ADRESSE : .....

DÉPLACEMENT DU : 10 Septembre 2022 À : 33170 GRADIGNAN (24 Rue du Solarium)

OBJET DU DÉPLACEMENT :

Participation 25<sup>ème</sup> Assemblée Générale Rugby Espoir Solidarité du 10 Septembre 2022.

**FRAIS DE TRAJET : N.B. : l'intervalle entre les dates aller et retour ne doit pas dépasser 72 h**

Distance parcourue : ..... Kms x 0,39 € = \_\_\_\_\_ €  
(Kms parcourus "Aller & Retour") \*

Droits de Péage (joindre les tickets ou le relevé mensuel) = \_\_\_\_\_ €

Avion / Train (joindre le billet ou l'attestation SNCF) = \_\_\_\_\_ €

**MONTANT TOTAL DES FRAIS :** = \_\_\_\_\_ €

Le :

Signature :

Pour un traitement plus rapide et plus simple, un remboursement par virement bancaire a été mis en place depuis 2021.

Si vous ne l'avez pas fait l'année dernière, merci de joindre un RIB à votre demande.

\* **imprimer et joindre la note de frais disponible sur le site MAPPY**

Merci d'adresser la fiche avant le 30 NOVEMBRE 2022 à :

Jean ARHANCET - 22 Rue des Œillets - 64140 LONS.

N.B. : le déplacement sera remboursé aux blessés à jour de leur cotisation au 30 juin 2022 et dont le taux de D.F.P. est supérieur ou égal à 60 %